



Section de Normandie Randonnées Voyages Loisirs



FLANER ET CONNAITRE

ROUTES DU MONDE - ATC DE NORMANDIE

LE JEUDI 24 mai 2018

BOULOGNE BILLANCOURT (25 personnes maximum)

Pour notre 2^{ème} sortie 2018, nous avons quelque peu fait évoluer le programme compte tenu du coût trop important du bus (prestation estimée à 90 € en totalité donc trop chère).

C'est donc en train et en métro ou bus que nous nous rendrons à Boulogne-Billancourt pour une visite de l'île Seguin, du quartier du Trapèze et du Musée Paul Belmondo.

En voici donc le programme :

7h24 - départ du train pour Paris (rdv dans le hall de la gare à 7h10)

8h40 - arrivée à Paris St Lazare. Puis nous rejoindrons à pied la station de métro Saint-Augustin pour prendre la ligne 9 jusqu'à la station Pont de Sèvres (35mn de trajet en métro). Nous aurons encore 10 minutes à pied pour rejoindre le lieu de départ de la visite.

10h / 12h - Visite de l'île Seguin et du quartier du Trapèze

Si l'île Seguin reste liée à l'histoire des usines Renault, elle a désormais trouvé sa nouvelle figure de proue, la Seine musicale, nouvelle salle de concerts édifiée à l'une des extrémités de l'île. Le réaménagement des anciens terrains de Renault a aussi donné naissance au quartier du Trapèze, sur la rive droite de la Seine, premier éco-quartier de l'Île de France.

12h / 13h30 - Déjeuner dans un restaurant de Boulogne

Le déjeuner comprend une entrée, un plat, un dessert, un café et une bouteille de vin pour 4 personnes

Nous prendrons le bus pour nous rendre au musée Paul Belmondo (40 minutes)

14h30 / 16h - Visite du Musée Paul Belmondo

Nous découvrirons l'œuvre du célèbre sculpteur et de ses contemporains. Une très belle scénographie met en valeur ses plus belles réalisations. La reconstitution de son atelier nous permettra de découvrir son travail préparatoire et nous plongera au cœur de la création artistique.

Pour le trajet du retour nous prendrons bus et métro (environ 1h) pour rejoindre la gare St Lazare.

Puis nous prendrons le train en direction de Rouen : - 17h23 arrivée 18h41 ou

- 17h28 arrivée 18h57 ou encore

- 17h48 arrivée à 19h)

Prix Forfaitaire 60 € par personne

Ce prix comprend l'ensemble des prestations proposées

Pour les non adhérents à l'ATC, prévoir un supplément de 4€ par personne pour adhésion temporaire

Il ne comprend pas le transport SNCF et RATP+bus

Prévoir 3 tickets de métro par personne

ATC-Routes du Monde, 9 Rue du Château Landon -75010 - Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 - Télécopie : 01.58.20.51.24 - Courriel : atc-siege@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 - SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

Inscription

Retourner le bulletin ci-joint dûment complété avec :

- Un chèque de 30€ par personne (34 € pour les non adhérents) pour l'acompte qui sera prélevé à l'inscription
- Un chèque de 30 € par personne pour le solde qui sera prélevé le 23 Mai.

Ces chèques seront à libeller à l'ordre de l'ATC et joints à l'inscription qui sera à renvoyer pour le 15 Mars 2018 au plus tard à :

Jeanne-Marie Michel - 29 rue de l'école - 76190 ECALLES ALIX
Tél. : 02 35 95 22 76 Port. : 06.34.28.58.72



Bulletin d'inscription

pour :
**BOULOGNE
BILLANCOURT**

ATC Normandie
SECTION DE ROUEN
15 Place de la gare
76300 SOTTEVILLE les ROUEN

NOM :Prénom.....
Tél domicile :Tél portable :.....
Adresse : _____

Code postal : Ville : _____

N° carte adhérent :

Accompagné de :

Nom :Prénom :.....

Nom :Prénom :.....

Je joins les 2 chèques demandés soit :

- 30 € / personne à titre d'acompte (34 € pour les non adhérents)
- 30 € / personne pour le solde

Retourner le bulletin complété à :

Jeanne-Marie MICHEL
29 rue de l'école
76190 ECALLES ALIX

au plus tard le :

15 Mars 2018

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : Ville : _____

N° tél. dom. : _____ N° Port : _____

ANNULATION :

Assurance annulation pour les voyages
Les conditions d'annulation sont indiquées aux conditions générales de vente de l'ATC
Les risques couverts et les risques exclus par l'assurance d'assistance sont précisés aux conditions générales de vente.
Les réclamations visées à l'article 98 alinéa 12 sont à faire parvenir dans un délai de 8 jours à dater de la fin du voyage ou du séjour.

Je déclare m'inscrire pour la sortie
BOULOGNE BILLANCOURT

le 24 Mai 2018

Signature :

Nombre total de
participants :

Je joins un chèque de : _____ €
à l'ordre de l'ATC pour l'acompte

et chèque(s) de : _____ €
à l'ordre de l'ATC pour le solde